

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La SNCF, principal partenaire de l'exposition Photographique *France, Patrimoine & Territoires d'Exception*

L'Association *France, Patrimoines & Territoires d'exception* signera une convention de partenariat avec la SNCF le 17 novembre, à l'occasion du Salon des Maires.

Du 5 mars au 3 juillet 2022, l'Association *France, Patrimoines & Territoires d'exception* exposera sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris, une série de photos remarquables, projet dont la SNCF est un des partenaires majeurs. Co-organisé avec le Sénat, cette exposition permettra aux habitants et visiteurs de voyager en France à travers 80 photos de lieux exceptionnels.

Créée en octobre 2019, l'Association *France, Patrimoines & Territoires d'exception* réunit sept réseaux de collectivités sous une bannière commune permettant de valoriser les destinations d'excellence française, parfois encore trop méconnues - *Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Les Plus Beaux Détours, Les Plus Beaux Villages de France, Petites Cités de Caractère de France, Le Réseau des Grands Sites de France, des Sites et Cités remarquables et de Ville et Métiers d'Art.*

La SNCF est un partenaire incontournable de ce projet de voyage à travers la France. Aussi, le 17 novembre, Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF et Martin Malvy, Président de *France, Patrimoines & Territoires d'exception*, signeront donc une convention de partenariat sur le stand de la SNCF, au Salon des Maires à Paris (de 15h15 à 15h45 Pavillon 4 stand C26).

Au-delà du projet de l'exposition sur les grilles du Sénat, la SNCF, et sa filiale "Gares & Connexions" souhaitent prolonger cette idée de voyage et de redécouverte du pays, en proposant une exposition de photos dans un certain nombre de gares en Régions. Ce déploiement unique, sur au moins douze gares françaises, assurera un rayonnement national et international à cette exposition. L'ensemble de ces expositions porteront une image de la France plurielle et singulière, où s'affirment à la fois la singularité et la beauté des lieux, leur caractère vivant et innovant, l'attention portée à la préservation et à la qualité du patrimoine, et la rencontre avec l'habitant.

Après un an d'une crise sanitaire qui a ébranlé l'économie touristique du pays, ce projet s'inscrit dans une démarche de soutien et de relance de l'économie touristique locale. Une invitation à sortir des sentiers battus, et une redécouverte de la France par ses habitants.

A PROPOS DE FRANCE, PATRIMOINES & TERRITOIRES D'EXCEPTION



Le tourisme lié à la découverte des patrimoines, diffus sur l'ensemble du territoire, constitue une réponse pour mieux répartir les flux, allonger les saisons touristiques et inciter à faire connaître des territoires moins connus dans un esprit de tourisme durable. C'est dans cet objectif que sept réseaux de collectivités patrimoniales ont décidé de se réunir sous une bannière commune pour renforcer les actions au niveau européen et international en matière de promotion des patrimoines naturels, culturels et paysagers et d'un tourisme durable, respectueux de ces patrimoines, qui participe à l'attractivité de la France.

Le bureau de cette association a donc été créé selon ses réseaux fondateurs :

- **Président : Martin MALVY** – Président de Sites et Cités remarquables de France :
- **Vice-Présidente et trésorière : Françoise GATEL** – Présidente de Petites Cités de Caractère de France.
- **Vice-Président : Alain DI STEFANO** – Président des Plus Beaux Villages de France
- **Vice-Président : Michaël WEBER** – Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- **Vice-Président : Louis VILLARET** – Président du Réseau des Grands Sites de France
- **Vice-Président : Hervé MARITON** – Président des Plus Beaux Détours de France
- **Vice-Président : Philippe HUPPE** – Président des Ville & Métiers d'Art

CONTACTS PRESSE

France, Patrimoines & Territoires d'Exception

Eloïse FAGNIER

Chargée de communication et promotion touristique

09 72 51 22 67

e.fagnier@sites-cites.fr